



SPECIAL
ELECTIONS
PROFESSIONNELLES DU
6 DECEMBRE 2018

**Les bonnes raisons de voter CGT au
Comité Technique**

Lors des élections professionnelles de 2014, par votre vote, vous avez placé la CGT comme première organisation syndicale au Comité Technique Paritaire (C.T.P.). Le 6 décembre 2018, vous aurez à renouveler vos représentants. Le résultat de vos votes déterminera **votre pouvoir d'intervention** dans les décisions **qui vous concernent**.

En votant pour la CGT, comme en 2014, vous confirmez votre choix d'un vote d'action déterminé. La CGT communique et agit dans la transparence, voici donc un premier bilan concernant le Comité Technique Paritaire.

DES SERVICES SANS CESSE REORGANISES

Depuis 2014, les élus CGT au C.T.P. ont eu à étudier une centaine de dossiers par an, et plus particulièrement ceux concernant la réorganisation générale des services du Département voulu par le Président et mise en œuvre par le DGS . La CGT a été la seule organisation syndicale à **rencontrer systématiquement les personnels** concernés. En effet, comment se prétendre représentants des personnels, comment prétendre défendre leurs intérêts sans les avoir jamais rencontrés ?

Vos élus CGT ont su **entendre** et **porter** vos préoccupations.

Vos élus CGT ont pris le temps d'étudier les dossiers, d'en soulever les failles et les incohérences, obtenant même le report des projets non conformes, non cohérents ou insuffisamment travaillés par les Directions.



Sur chaque dossier, la CGT a voté en faveur du projet lorsque l'intérêt des personnels et du service public était garanti et défavorablement lorsque le projet semblait risqué comme ils l'ont fait lors du projet de réorganisation de la collectivité.

Seul, le syndicat CGT a posé des actes forts et courageux pour s'opposer jusqu'au bout à ce projet et à ses conséquences néfastes pour les agents et le service public.

Vos élus CGT ont joué la transparence, en publiant un compte-rendu des débats et des votes de l'Administration et des trois organisations syndicales pour chaque dossier étudié en Comité technique.

LE TEMPS DE TRAVAIL MIS A MAL

Les modifications des cycles de travail pour nombre d'agents, les refus de temps partiels, les heures supplémentaires, sur ces questions, la CGT a pris soin de vous informer sur les enjeux de telles évolutions

A chaque fois, la CGT a voté défavorablement ou s'est abstenue lorsque vos acquis sociaux étaient remis en cause.

PRECARITE, EXTERNALISATION DES MISSIONS

La CGT a été en première ligne pour faire appliquer la loi de mars 2012 sur l'intégration des contractuels. En séance, elle a fait amender le projet du Conseil Général afin qu'un plus grand nombre d'agents contractuels soient intégrés. En effet, comment exercer sereinement une mission de service public sans perspective de carrière, et comment envisager une carrière quand on est contractuel ?

La CGT a toujours revendiqué que les missions de service public devaient être exercées par des fonctionnaires. Le projet de Partenariat Public Privé envisagé pour la construction et l'entretien des collèges a ainsi été dénoncé par les élus CGT. Un tel partenariat n'a fait ses preuves ni sur un plan économique, ni sur un plan statutaire et aujourd'hui le Département l'apprend à ses dépens.

La CGT reste vigilante quant aux tentatives de délégation de service public auprès du secteur privé. Ces partenariats constituent une réelle menace pour les services publics, pour les citoyens et les fonctionnaires.

UN BILAN SOCIAL DEPLORABLE

Cette année, la Collectivité a fait le choix de présenter un bilan social en mode « **allégé** ». En effet, le document dénoncé par vos élus CGT n'a pas permis aux organisations syndicales de mener une analyse des données transmises par l'administration. Le précédent Rapport sur l'État de la Collectivité présenté était très inquiétant : explosion des **arrêts de travail** pour raisons médicales, augmentation des **inégalités** sur la rémunération et la formation, mensonges concernant le soi-disant "effort pour le secteur social", ...

Ce Bilan Social laissait apparaître un Conseil Départemental **malade**, malade de ses choix de gestion, malade de ses inégalités, malade de ses pratiques.

Chaque année, **les élus CGT dénoncent** l'absence de toute analyse de ce bilan par notre collectivité et réclame une autre politique en matière de gestion des personnels. Seule une politique favorisant les rémunérations, le déroulement de carrière, l'accès à la formation, la fin des inégalités et la prise en compte du bien-être au travail saura guérir notre collectivité.

LE DEROULEMENT DE CARRIERE

Chaque année, les élus CGT au C.T.P. ont à se prononcer sur les taux de promotion pour l'avancement de grade. La CGT a toujours revendiqué l'application de **ratios à 100 %** pour chaque catégorie de personnel, de manière à favoriser au maximum le déroulement de carrière des agents.

Les arguments des élus CGT au C.T ont permis l'application dès 2011 d'un ratio à 100 % pour les agents de catégorie C de base, ainsi que pour les lauréats d'examens professionnels.

Le contexte économique et social actuel, la dégradation des conditions de travail confirment plus que jamais l'attachement de notre organisation syndicale à sa revendication d'ouverture de ratios de promotion à 100 %, tant du fait de la perte du pouvoir d'achat accusée par les fonctionnaires et due à l'inflation, que du **gel du point d'indice** depuis 2016.

Les élus CGT se sont engagés à communiquer et à agir dans la transparence. Ils l'ont fait et continueront à le faire !!!

En votant pour les candidats présentés par la CGT, vous choisissez des représentants qui défendront vos droits !

la cgt RÉVENDIQUE

- ✓ Des ratios d'avancement de grade à 100 %, dans tous les grades et dans toutes les filières ;
- ✓ Un déblocage des quotas de promotion interne ;
- ✓ Une revalorisation du point d'indice et une prise en compte du pouvoir d'achat des agents
- ✓ 1607 heures de bien-être au travail par an et par agent ;
- ✓ Une réelle prise en compte des expertises des personnels lors de toute réorganisation de service ou de direction ;
- ✓ L'abolition de la précarité au Conseil Départemental du Var ;
- ✓ Un réel débat sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, sur le management, sur les maladies professionnelles, sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux ;
- ✓ Une analyse des accès aux formations pour l'ensemble des agents et un accès équitable à la formation pour tous les agents.

**Votez pour les candidats CGT
voterez pour vous.**

**Le vote CGT,
votre meilleur atout !**

